



Charte du bénévole 2026

En tant que bénévole au festival MySwissMailles, je reconnais et accepte que ma participation soit soumise aux dispositions ci-dessous :

Afin de participer en tant que bénévole, les candidat·e·s doivent remplir les conditions suivantes :

- Être âgé·e·s de 18 ans révolus, au 1er janvier de l'année de l'événement.

La participation en tant que bénévole implique de prendre connaissance, de suivre et de respecter, en tout temps, les règlements, instructions et programmes émis par le festival ainsi que par les responsables de secteurs.

Contrepartie

Le·la bénévole bénéficie d'un repas et boisson par jour, ainsi qu'un bon d'achat à faire valoir sur les différents stands lors du festival. La plupart des exposants proposent un rabais sur les achats. **L'entrée du festival est offerte aux bénévoles.**

Sur demande écrite à : info@myswissmailles.ch une attestation de bénévolat peut être délivrée à la suite de l'événement.

Engagements du bénévole :

Je m'engage à **respecter les horaires** qui me seront transmis afin de ne pas pénaliser les autres bénévoles. En cas de retard ou d'absence imprévue, j'informe au plus vite une personne du comité. Son numéro vous sera transmis lors de la confirmation de votre participation.

Durant ma tranche horaire je reste à mon poste et accomlis la tâche qui m'a été confiée. A la fin de mon service, j'attends que la personne responsable me relève avant de quitter mon poste. Avant de partir, je n'oublie pas de restituer mon badge.

En tant que bénévole, je suis la carte de visite du festival. A ce titre, je m'engage à avoir un comportement adéquat.

J'accepte que mon image puisse être utilisée par le festival qui réalise des prises de vues (photos ou vidéos) à des fins de communication interne et externe (site internet, réseaux sociaux, chaîne YouTube). Le festival s'engage à respecter votre droit à l'image et à ne pas l'utiliser à d'autres fins que celles décrites ci-dessus.